



LIGUE SPORT BOULES

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Messieurs les Présidents du District
25 70 90 et CBD du Jura

Pour diffusion à toutes leurs AS

Chers amis,

Le triple mixte qualificatif au Trophée de France 3D et 4D sera organisé au Boulodrome du Rosemont à Besançon par ACB Besançon le Dimanche 28 Avril 2019.

Dispositions :

- Composition des équipes sur le plan régional (possibilité de panachage District/CBD)
- Les équipes peuvent être composées de 4 participants à condition que la mixité sur le terrain soit toujours respectée. Les licences M2 et F2 et les catégories jeunes ne sont pas admises. Les équipes peuvent être complétées par des joueurs ou des joueuses détenant des licences promotion et/ou loisir. Toutes les licences doivent être en règle (photo avec tampon de l'AS à cheval, visa médical et signature du licencié)
- 2 concours :
- en 4D pour toutes les équipes n'intégrant aucune licence M3 et/ou F3. Les licences promotion et/ou loisir sont admises.
- En 3D pour les équipes comportant au moins une licence M3 ou F3.
- Cadre de jeu des féminines (lancer du but entre 12,5 et 16 M et ligne de perte des objets à 17,5 M)

Déroulement :

- Début des parties à 8H
Arbitrage : Gilles CATHERINE
- Chaque équipe disputera dans sa division 4 parties en 2H ou 13 points
- Le classement se fera sur les 4 rencontres le match nul est autorisé.
- En cas d'égalité à l'issue des 4 parties les équipes seront départagées par ordre selon les critères suivants :
 - Résultat de la rencontre directe si elle a eu lieu
 - Les points faits
 - Les points laissés faire
 - Le plus grand nombre de féminines dans l'équipe (puis licences loisir ou promotion ; et enfin à la moyenne d'âge la moins élevée prise sur les 3 premiers noms de la fiche d'inscription)

L'équipe classée première de chacune des 2 catégories sera qualifiée pour le trophée de France qui se déroulera à VALS les BAINS les 7 et 8 Septembre 2019

Les inscriptions se feront avec la fiche ci-jointe auprès de Michel MUTIN 130 chemin du Paradis 39570 Villeneuve sous Pymont accompagnées d'un chèque de 15€ à l'ordre de l'ACB Besançon, par équipe avant le 14 Avril 2019.

Bien préciser la composition complète de l'équipe, la division de chaque joueur et joueuse (ou éventuellement licence Promotion ou loisir)

Avec mes sentiments les plus cordiaux,

Michel MUTIN
Responsable Com Sportive FC